



Distribution des oriflammes de champions et vainqueurs de coupes FFBB (saison 2013-2014)

Destinataires : Ligues Régionales et Comités Départementaux

Nombre de pièces jointes : 0

Les oriflammes de champions de France et vainqueurs des coupes nationales étaient les années précédentes remis au cours de l'assemblée générale de la FFBB. Celle-ci se déroulant désormais en octobre, il convient d'adopter un autre processus de remise de ces oriflammes.

Processus :

- Juillet : la FFBB adresse aux Ligues Régionales les oriflammes
- Juillet : les Ligues Régionales prennent contact avec les clubs récipiendaires pour définir l'organisation de la remise de l'oriflamme. Cette remise peut se faire lors d'une conférence de presse, d'une manifestation dédiée, d'une rencontre à domicile
- Une fois date et lieu définis, la Ligue informe le Secrétariat Général de la FFBB
- La FFBB désignera, dans la mesure du possible, un membre du Comité Directeur Fédéral pour remettre l'oriflamme

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire

Rédacteur	Vérificateur	Approbateur
Jean-Marc JEHANNO Président Commission Fédérale Sportive	Sébastien DIOT Directeur du Pôle Territoire	Thierry BALESTRIERE Secrétaire Général
Référence	2014-07-02 4-SPORTIVE Note - Distribution des oriflammes de champions et vainqueurs de coupes FFBB (saison 2013-2014) VFIN	